



## **Rendez-vous avec l'Art Public pour les écoles Saint Mathieu et Louise de Marillac**

« La pierre n'a point d'espoir d'être autre chose que pierre. Mais de collaborer, elle s'assemble et devient temple. » Antoine de Saint-Exupéry

dimanche 9 avril 2017, par [Sophie Aragon](#)

**Du 3 au 7 avril 2017, au SILO, les élèves des Ecoles Louise de Marillac et St Mathieu ont participé à une œuvre collaborative de Matthieu HERREMAN, artiste plasticien marseillais.**

Cette rencontre, culturelle, éducative et ludique, leur a permis de participer à la création d'une œuvre d'art collective en travaillant avec l'artiste. Temps au cours duquel chaque enfant a pu mettre en œuvre ses idées d'un point de vue plastique en vue de s'engager dans un travail de création collectif. Quel grand plaisir inoubliable pour les participants !

« Graphiste de formation, Matthieu Herreman est venu à la création artistique par la peinture. L'artiste qui a vécu notamment en Australie durant son adolescence, a été directement inspiré par l'art aborigène. Formes concentriques et pointillisme ont forgé la construction de ses premières œuvres picturales avant de se diriger vers son médium actuel.

Parcourir les créations de Matthieu Herreman revient en définitive à créer... créer son propre chemin vers un imaginaire inattendu ! "

Nous remercions vivement la Fondation CEPAC (Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse) grâce à qui ce projet a pu être réalisé !

Elle a pris en charge, dans leur intégralité, les frais de transport, le goûter et le cadeau offerts à chaque participant ainsi que le coût de l'animation.

Exposition gratuite au Silo jusqu'au 31 mai (« au moins ... »).

**Le SILO est ouvert, toute la journée, uniquement les soirs de spectacle.**

Une " journée, opération portes ouvertes", en présence de l'artiste, est organisée le jeudi 27 avril

Article écrit par Evelyne Colloc chef d'établissement de l'école Saint Mathieu, Christelle Rossello enseignante à l'école Louise de Marillac et Martine Arnaud chef d'établissement de l'école Louise de Marillac.